

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 11

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

Votes : Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

20 JUL. 2016

L'an deux mille seize, le sept juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du conseil de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 23 juin 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC – MM. CORSAN – FERCHAUD - LORIAUD – PLISSON – QUESSON - RENARD.

Absent ayant donné pouvoir : M. BELOT à M. QUESSON

**Délibération N°2016-002-031: Cotisation 2016 à l'Association française des EPTB**

*Vu le CGCT ;*

*Vu le règlement intérieur de l'AFEPTB ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article unique. d'autoriser Madame La Présidente à verser la cotisation 2016 du SMIDDEST à l'AFEPTB d'un montant de 4 000 € inscrit à l'article 6281 du budget Eau.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 7 juillet 2016

  
La Présidente  
SMIDDEST  
Syndicat Mixte pour le Développement  
Durable de l'Estuaire de la Gironde  
**Pascale GOT**